

“Un très mauvais signal”

La nouvelle ministre de l'enseignement, Marie-Martine Schyns (CDH), a déclaré, mardi, en commission de l'Education, qu'il était peu probable que le décret d'Inscription soit modifié avant 2019. Des déclarations qui ont déclenché la fureur du conseiller communal de Ganshoren, Stéphane Obeid (MR), qui estime que les jeunes Ganshorenois seront les grands perdants de cette décision.

Super joker

“Un des critères fixés dans le décret donne un ‘super joker’ aux élèves provenant d'écoles situées dans des communes dépourvues d'établissement secon-

daire, et donc Berchem-Sainte-Agathe. S'il n'y a pas de modification du décret, toutes les places disponibles au Collège du Sacré-Cœur de Ganshoren iront aux enfants scolarisés en primaire à Berchem, et ce dès 2017 !”, s'est indigné le conseiller communal libéral, par ailleurs ancien enseignant.

Mauvais signal

“Marie-Martine Schyns donne un très mauvais signal aux parents et aux élèves. J'étudie actuellement toutes les voies et re-

cherche afin de parer à cette incohérence qui frappe des centaines de parents”, conclut-il.

J. Th.